

301 P NP DM49

Projet d'ouverture et d'exploitation d'une mine
d'apatite à Sept-Îles

6211-08-009

Mémoire sur le projet "mine Arnaud"

Par

M. Laurent Fortier

Sept-Îles
Septembre 2013

Avant le projet :

Je suis résident du Canton Arnaud et mon intérêt pour le projet qui s'y établirait est majeur car il me touche particulièrement.

À l'annonce du projet :

Dès les premières rencontres, le promoteur n'avait que peu de réponses à fournir aux citoyens ce qui souleva des doutes sur la transparence de celui-ci.

Un projet de 750 millions :

Il s'agit là de poudre aux yeux : les dégâts imprévisibles, les territoires perdus à jamais, la faune, l'environnement, la mise en danger de notre source d'eau potable, etc. Combien de millions cela représente-t-il?

L'incohérence de l'utilisation du territoire : où sont nos élus?

Lorsque je suis venu m'installer dans le Canton-Arnaud, il y a de cela 23 ans, j'ai fait le choix d'être dans une zone agricole, récréo-forestière et isolée du centre-ville. Maintenant, c'est devenu un secteur minier. Je m'interroge : je me sens pris en otage et je n'ai aucun pouvoir pour changer ça. Je ne suis pas non plus représenté par personne ayant un peu de pouvoir et qui pourrait faire valoir ma position, puisque mon conseil municipal cautionne ce projet depuis le début. Les gens, toujours préoccupés par le spectre de la baisse de la valeur du fer (la crise des années '80), croient que c'est le projet qui va sauver l'économie et ils sont prêts à l'accepter à tout prix, sans aucun respect pour ceux qui vivent à proximité de cette mine et sans prendre en compte tous les inconvénients que cela peut leur apporter. Y-a-t-il des individus qui tirent les ficelles derrière nos décideurs municipaux? Je crois qu'il faut réfléchir et deux fois plutôt qu'une.

La compagnie I.O.C. a débuté ses opérations l'année de ma naissance, soit en 1954, et depuis, le ministère de l'environnement n'a visiblement pas été à la hauteur de la tâche. Ensuite arrive Wabush en 1960 puis, en 1990, c'est au tour d'Alouette. La population est entourée par les industries de l'est à l'ouest, à l'ouest-nord-ouest, et maintenant au nord-nord-ouest. Il n'y a pas de répit : Nous serons exposés de tous les côtés, 24h/24. Qu'en est-il de la santé aujourd'hui mais surtout demain quand la mine sera en opération? Doit-on s'attendre à un autre Malartic? Rien ne nous garantit que ce ne sera pas le cas.

Des compensations?

Le promoteur propose un programme de compensation pour un nombre restreint de citoyens, c'est-à-dire ceux qui sont au nord de la 138, mais rien pour ceux qui habitent au sud; c'est aberrant! Je crois qu'un projet de cette ampleur devrait dédommager tous les citoyens qui se trouvent sur le claim minier pour les pertes de jouissances, le dérangement, la perte de valeur des propriétés, etc. Les propriétés que nous avons acquises et les projets que nous avons et sont concrets, mais les compensations sont ridicules par rapport à nos pertes. Sept-Îles est une

ville de transbordement du minerai de fer que l'on extrait dans le nord et non une ville minière : il y a une grosse différence.

C'est ironique : aux abords du fleuve, on s'affaire à restaurer des ruisseaux et des rivières qu'on a pollués dans le passé et ici, on veut les détruire. Est-ce parce que nous habitons en région qu'on va nous larguer, nous abandonner? Devons-nous sacrifier notre santé, nos projets, notre environnement pour les besoins impérieux de nos gouvernements?

Trop de questions restées sans réponse

- Étude économique du projet
- Étude toxicologique avec l'ajout de tous les scénarios qui n'ont pas été modélisés
- Impacts potentiels sur le territoire
- Ententes qui n'ont pas été faites particulièrement avec les citoyens riverains à l'intérieur du claim minier mais aussi avec ceux du parc Ferland, de Washat et de Sept-Îles qui seront aussi touchés par les impacts.
- Risques pour notre source d'eau potable
- Beaucoup d'engagements verbaux mais pas d'ententes écrites valides juridiquement

Conclusion

Le projet est inacceptable puisqu'il n'y aura que très peu de retombées et de compensations pour le citoyen qui paye ses taxes, alors qu'il y aura une augmentation de la demande de services et une qualité de vie diminuée sur tous les points.

Merci de votre attention,

Laurent Fortier

- Fin du document -